

La Valorisation du Liban
PLANS & PROGRAMMES

VII

**LA PLANIFICATION
DU FACTEUR
HUMAIN**

Par MAURICE GEMAYEL

Imprimerie KHALIFE - Beyrouth



Documentation & Research

DU MÊME AUTEUR.

DANS LA SERIE :

La valorisation du Liban

PLANS ET PROGRAMMES

DEJA PARUS :

- TOME I — La Planification Intégrale des Eaux Libanaises.
— La Planification Intégrale des Eaux Libanaises « Les Eaux de Beyrouth » (Projet Albert Naccache).
- TOME VII — Extrait de : La Planification du Facteur Humain.
- TOME VIII — Extrait de : La Réorganisation de l'Administration
Tel peuple tel gouvernement
Tel gouvernement tel peuple.

A PARAITRE :

- TOME II — La Planification de la Production
(1 — Agriculture 2 — Industrie).
- TOME III — La Planification du Commerce.
- TOME IV — La Planification du Tourisme, de la Villégiature
et de l'Urbanisme.
- TOME V — La Planification du Crédit.
- TOME VI — La Planification des Communications et des Transports.
- TOME VII — La Planification du Facteur Humain.
- TOME VIII — La Réorganisation de l'Administration
(Conséquence de la Planification des différents secteurs
de l'activité nationale).
- TOME IX — Plan d'une solidarité économique de l'Orient Arabe.

LA PLANIFICATION
DU FACTEUR
HUMAIN

Conférence donnée par
M. Maurice Gemayel
le 25 Mai 1954



للتنسيق والأبحاث

Documentation & Research

LA PLANIFICATION
DU FACTEUR
HUMAIN

M. Maurice Gemayel

Le 22 Mai 1954



للتنشيط والأبحاث

Documentation & Research

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Nous sommes victimes dans ce Pays d'un conservatisme sentimental, qui nous porte à confondre inopportunistement les données de l'économique et du social. Notre empirisme chronique dû à notre ignorance nous amène malgré nous — inconsciemment ou intentionnellement — à négliger le facteur économique sous prétexte de vouloir valoriser le facteur Humain. Et la distinction qui s'impose à nous pour relever les critères de chacun de ces deux domaines, se trouve comme étouffée par notre sentimentalité malade qui refuse presque à la raison sa part prédominante dans l'étude des faits économiques et sociaux.

Et d'abord parmi les trois facteurs constitutifs de l'économie à savoir les facteurs nature, capital et humain, où réside la priorité que nous devons reconnaître au facteur humain ? Il est en premier lieu la raison d'être, le mobile premier de l'économie. Deux éléments : l'élément naturel et l'élément capital le conditionnent, le renforcent en lui cédant leur propre énergie afin de lui permettre de mieux remplir sa fonction sociale. Mais s'il puise une partie de son efficacité dans diverses sources, le facteur humain en tant que tel n'est pas stérile et sa valeur intrinsèque se traduit par une double caractéristique : il est le but de l'économie, sa finalité sociale ; il est aussi et en même temps un instrument de l'économie.

Or il se trouve que certains économistes, omettent de distinguer clairement cette double caractéristique et piétinent ainsi et toujours sur place pour aboutir en définitive à des solutions hybrides qui heurtent d'autres éléments : ainsi à titre d'exemple, on fera du social en négligeant totalement l'aspect économique d'une entreprise donnée. Des revendications sociales sont réclamées au dépens presque de l'économie. Animés par de très bonnes intentions, nous imposons aux entreprises privées des allocations familiales et d'autres revendications sans jamais envisager les possibilités financières de l'usine ou de l'Etablissement commercial, sa valeur productive, son potentiel économique. Si bien que cet excédent de dépense pourrait déterminer un passif dans la balance des comptes du patron et contraindre celui-ci à fermer son usine ou à renoncer à son entreprise. Ainsi, par un excès de zèle on ne peut plus maladroit et sous prétexte de venir en aide à l'ouvrier, on le réduit en définitive, à un chômage forcé. Est-ce vraiment là du social ?

للشؤون والبحوث

Or Mmes., Melles, Messieurs, faut-il le répéter, l'économie ce n'est pas du sentiment et quand on confond le but social — qui, lui, est rationnel autant que moral — avec le but économique, on aboutit à des résultats déconcertants et contraires aux prévisions. C'est ce qu'on appelle d'ailleurs, les incidences des mesures préconisées. Aussi pour saisir toute la portée d'une planification du facteur humain, nous devons en premier lieu nous dépouiller, nous libérer, nous dégager de toute affectivité ou sentimentalité et aborder le fond du problème objectivement en nous gardant bien de confondre ces deux domaines distincts.

Le but social que nous nous proposons d'atteindre afin de sauvegarder les droits de l'être humain, ne fait pas partie intégrante de la fonction économique de l'entreprise. Il est distinct, autonome et relève exclusivement de la société. L'économie, non moins autonome, ne peut prospérer si elle n'est pas dégagée de toutes les obligations sociales ou morales dont elle ne peut ni ne doit répondre sous peine de faillir à sa tâche essentielle : elle est avant tout la technique pure. Elle a une fonction de productivité commandée par des données arithmétiques. Et toutes les possibilités et ressources financières d'un Etat, c'est-à-dire son économie considérée dans sa totalité, seront gérées par cet organisme qu'on appelle la Société qui elle, s'appliquera à relever le niveau social d'un individu grâce précisément à une planification du facteur humain.

Je m'explique : Quand mon camarade Elias Rababy et moi avons été en Amérique du Nord, nous fumes invités à visiter les usines Ford ; au cours de cette visite nous devions prendre le repas de midi à l'usine même. Dans la même salle où étaient attablés les personnages les plus importants de la grande organisation Ford, sur une même table on nous a installés avec le chauffeur qui nous avait conduit sur les lieux et le chef du Protocole. Ainsi pour prendre le repas, l'inégalité et la hiérarchie économique, administrative, ou technique ont disparu au profit d'une égalité sociale, relevant exclusivement du facteur social et non économique.

Quel est donc le procédé qui permet à la Société de remplir cette fonction sociale auprès de l'employé, indépendamment de l'économique et en dehors de l'apport de l'employeur ?

Pour ne citer qu'un exemple, l'assistance aux entreprises, il y a la caisse de compensation qui fournit à l'industriel des prêts à long terme. Celui-ci sera en mesure de procéder à l'achat des machines nécessaires pour

للشؤون الاجتماعية

augmenter sa production et réduire par le fait même son prix de revient. Alors seulement il pourra reconnaître à l'ouvrier le droit de participer au bénéfice réalisé du fait de l'extension de la production. Vous comprenez dès lors l'avantage énorme d'une telle rémunération sur les allocations familiales ou autres indemnités qui, quoique relativement minimes, n'en demeurent pas moins pour le patron, un handicap susceptible d'entraver son entreprise.

Pour illustrer ce qui précède, je relève à votre intention ces quelques précisions de Max Sirks sur l'effet prodigieux de la machine relatifs à l'augmentation de la production. Il a été prouvé qu'un bouvier au moyen d'une houe parvient à labourer 0,25 à 0,27 Hec. par jour. Le même homme avec un bœuf trainant un appareil similaire à la houe fera 4 à 5 Hec. par jour. Au moyen d'un cultivateur-moteur, il fera par jour 25 Hec. de labour.

D'autre part, nous devons respecter la distinction essentielle entre le rôle économique et le but social du facteur humain. Ainsi, la lutte des classes préconisée par le marxisme confond ces deux facteurs. Elle fait de l'homme seulement un instrument alors qu'il est en réalité et un instrument technique et un but social, c'est-à-dire la fin qui justifie l'existence d'une économie.

En tant qu'instrument, l'homme doit être traité comme tel pour sauvegarder le mécanisme du prix de revient, de ses conséquences dans la loi de l'offre et de la demande, et le jeu de la concurrence qu'aucune loi au monde si draconienne fut-elle, n'a pu paralyser. Ceci remonte à Ulpien le pieux ayant confondu le social et l'économique en jetant aux fauves les contrevenants à la tarification des prix... Il devait reconnaître son erreur à la veille de sa mort.

Quant à l'homme considéré comme but social, seule une utilisation rationnelle de l'économie prise dans son ensemble doit répondre à ses besoins et non l'entreprise privée en tant que telle.

Telle est Mmes. Melles. Mrs., la définition du Facteur Humain. Nous la présentons comme un problème propre à la réalité du pays, un problème très complexe et que nous ne devons pas éluder si nous tenons vraiment à édifier l'Etat Libanais sur des fondements solides et rationnels. Nous allons essayer de résoudre ce problème.

A cet effet, je relèverai à votre intention la triste réalité que voici : Nous avons toujours essayé au Liban de «Singer» ce qui se passe ailleurs, dans les Pays étrangers sans tenir compte du fait Libanais tel qu'il se présente aujourd'hui, sans tenir compte surtout des multiples expériences malheureuses que des pays plus vieux que nous ont déjà tentées sans aboutir à des résultats autrement moins décevants que ceux que nous subissons au Liban. L'étude ou l'analyse de ces expériences manquées nous a permis de dégager cette double notion du facteur humain : le rôle économique de l'homme et son but social.

Cette distinction étant nettement marquée, nous n'allons pas ce soir traiter de l'homme en tant que but social. L'objet de notre exposé embrassera la première notion du facteur humain, celle de l'homme considéré comme un instrument de l'économie, instrument qui servira en définitive à le valoriser pour mieux renforcer ses assises sociales. Cet homme, en l'occurrence, ce Libanais, instrument de l'économie libanaise, nous allons l'identifier, et à cette fin, nous nous devons de le situer dans son cadre, historique et social.

Mais quel est donc et brièvement l'historique du Libanais ?

Il a appris à lire et à écrire sous le chêne du village suivant la méthode empirique et rigoureuse d'un instructeur qui n'a rien du pédagogue. Son instruction élémentaire ne l'éloigne pas, ne le désintéresse pas de ses champs, de ses vignes et c'est ce qui permet encore la survivance des fermes. A côté de l'école du village, quelques établissements de l'enseignement secondaire dirigés par des Missions étrangères, arrivent tant bien que mal à équiper en personnel instruit les cadres des institutions privées ou publiques du Liban, sous le Mutassarif. Jusque là tout va bien et nous ne souffrons pas encore des anachronismes provoqués par la guerre de 14-18, épreuve particulièrement pénible et pour le Liban et pour les Libanais non pas seulement à cause de ses répercussions sanglantes sur la population mais aussi et surtout à cause de ses conséquences tardives mais non moins désastreuses qui ont décimé systématiquement la nation.

A partir de là commence notre malheur, le malheur de chacun de nous. L'enseignement primaire et secondaire ayant été interrompu pendant les années consécutives de la guerre, le niveau intellectuel s'est effondré. Alors que l'élève avait quitté l'école en 1914 en classe de 6ème âgé de 10 ans, par exemple, il y rentrait en 1920 en classe de 5ème moustachu âgé de 16 ans. Or le pays changeait de régime. L'administration du mandat remplaçait l'administration Ottomane. Le besoin d'un nouveau personnel pour rejoindre les cadres de l'Etat et les renforcer par des éléments instruits se révé-

lait urgent et indispensable. Pour équiper nos différents rouages administratifs et judiciaires, nous avons recours pour commencer à des émigrés libanais d'Egypte. Mais comme l'effectif humain demeurait manquant, on assiste alors à la fondation ou plus exactement à l'improvisation d'un grand nombre d'écoles avec des directeurs à peine lettrés qui se proposent l'ultime tâche, de former intellectuellement notre jeunesse en un temps record, suivant des procédés rétrogrades et désuets de quoi standardiser l'enseignement sans jamais tenir compte ni des besoins du Pays, ni de son avenir technique ou industriel, ni surtout de cette culture minimum que l'élève est supposé avoir acquis sur les bancs de l'école. Ce sont alors des promotions massives et toutes médiocres qui se succèdent pour meubler nos cadres d'un produit instruit standard. Elles appartiennent à la catégorie des Bach.Kateb. Et depuis lors, nos promotions actuelles ne semblent guère plus brillantes. Dans la période 1928-33, ce sont les carrières libérales qui sont en vogue. Une pléthore de médecins et d'avocats ravage la capitale sans qu'aucune différenciation ou orientation n'amène nos jeunes toubibs et juristes à opter pour une spécialisation quelconque. Et c'est à partir de cette date que nous assistons au Liban à une crise de surproduction d'une catégorie bien déterminée de lettrés.

Cette défaillance dans notre système éducatif et culturel ne tarda pas à se répercuter sur l'économie général du Pays. Des sections ou des branches de professions déterminées et toutes libérales regorgeaient en personnel, tandis que d'autres domaines, non moins importants et essentiels pour l'édification de la jeune république, souffraient d'une absence quasi-absolue d'effectif humain spécialisé. Nous nous proposons ainsi de gérer une Nation sans nous douter qu'à côté de l'hygiène et de la justice, il existe d'autres facteurs prédominants, complémentaires et indispensables pour entreprendre cette œuvre géante qui incombait à nos responsables : LA CREATION D'UN ETAT.

Les artisans de cette faillite nationale, et dont nous subissons aujourd'hui les méfaits ne sont pas ceux que l'on pense, ni ceux contre qui notre presse s'élève violement, ni ceux à qui on demande de s'en aller pour les remplacer par d'autres éléments non moins passifs, ni non plus ceux qui incarnent le régime dit de la corruption. A côté de nos très bons éléments dont la compétence est incontestable il existe malheureusement des Pontifs Solennels dont nous ne doutons pas de la présence inopportune et néfaste. Il est d'ailleurs très facile d'établir leurs responsabilités : comment se fait-il qu'avec le changement de régime, et ces chutes périodiques et inlassables de Gouvernement, et cet afflux de nouvelles figures à la tête des postes-clés de l'Etat, nous soyions demeurés dans l'attente angoissante d'une réforme toujours promise mais toujours remise ? Ne croyez-vous pas que

derrière la silhouette de nos responsables apparents, il est de ces présences invisibles mais réelles qui disposent de nos destinées sans qu'elles arrivent à doter l'Etat d'un organisme administratif ou économique susceptible de nous délivrer de la faillite qui nous menace constamment et qui se traduit par la désertion des villages, par cette vague alarmante d'émigration et par ce chômage qui sévit partout dans nos villes et nos campagnes ? A l'intention de ces pontifes, je relève ce passage tiré du livre de DIOGENE LE CYNIQUE :

« Alors qu'il traversait l'Agora, il s'arrêta devant une école pour écouter les enfants qui ne prononçaient pas correctement les vers du poète en récitant les leçons ; il entra et interpella le maître :

— Pourquoi n'enseignes-tu pas à jouer de la cithare ?

— Parce que je ne l'ai pas appris.

— Si tu ne t'improvises pas professeur de cithare, pour la raison que tu n'as pas appris à jouer de cet instrument, comment te mêles-tu d'enseigner les lettres, que tu ne sais pas davantage ? »

Ainsi Mmes. Melles. MM., ce n'est pas en alignant des termes, en posant aux puritains, que l'on s'accroche l'étiquette de savant et de philosophe alors que l'on pratique tout simplement un sectarisme confessionnel à outrance. Ils essayent de se « gausser » pour traiter, sous des dehors empruntés à la science, du problème du facteur humain alors qu'en fait ils le considèrent sous un aspect expressément confessionnel. Leur rite leur a toujours servi de tremplin pour faire de la surenchère sectariste. Il est d'autres sujets moins délicats, moins graves dont on peut faire usage pour entretenir un prestige politique et renforcer des assises féodales. Savez-vous que toutes ces querelles confessionnelles qui constituent toute la raison d'être de nos politiciens sont provoquées simplement et uniquement par la misère matérielle dont souffre le Libanais ? Faut-il ici rappeler l'adage très souvent répété dans nos montagnes : *القلة بتولد التقار*. Au lieu de nous tracasser la tête à cuisiner des reconciliations nationales entre les différentes communautés, nous ferions bien mieux de trouver la formule susceptible de nous guérir du mal qui nous accable et qui n'est autre chose qu'une crise de structure à la fois économique et sociale.

A cet effet, et en premier lieu nous devons analyser le fait Libanais, comprendre les besoins propres au pays, intéresser le citoyen à ces travaux

d'utilité collective et, au lieu de construire la toiture de l'édifice fictif, commencer plutôt par les fondations et les murs. Il nous faut procéder par étapes, et suivre rigoureusement un ordre logique conformément à des plans établis selon des méthodes rationnelles, affranchies de tout conservatisme sentimental ou préjugés rétrogrades et confessionnels ;

Et pour ceci, nous devons avant toute chose et en premier lieu équiper le pays d'un système scolaire en harmonie avec ses besoins et imposer surtout un programme d'enseignement qui puisse fournir à chaque secteur de l'Economie du pays, à chacune de ses ressources, le facteur humain nécessaire pour l'exploitation et la valorisation de nos possibilités techniques, économiques, politiques, culturelles et humaines.

C'est là d'ailleurs l'unique remède susceptible de guérir la nation.

Mmes, Melles, MM., Il n'est pas possible d'envisager une réforme sérieuse au Liban tant que nous demeurons à notre système actuel d'enseignement ; l'on déplore à la fois, un déséquilibre dans la répartition des tâches, des carrières et des professions d'où l'absence totale d'une orientation assurée en principe par le département de l'Education Nationale ; Aussi pour sortir de l'impasse, il nous faut souhaiter ici une initiative pareille à celle qui fut appliquée au Danemark. Le principe de la coopérative a révolutionné ce pays. Les responsables Danois avaient compris que leur système scolaire et leur programme d'enseignement n'étaient pas conformes aux besoins du pays. Ils n'ont pas hésité à rompre avec leurs traditions pour adopter de nouvelles méthodes autrement plus appropriées aux nécessités techniques et économiques de leurs conditions géographiques et sociales.

Voici à ce propos les réflexions formulées par J. C. de Lauwe dans son livre : **POUR UNE AGRICULTURE ORGANISEE.**

« Contrairement à une opinion couramment répandue, les succès du Danemark dans le domaine de l'enseignement agricole n'ont pas été obtenus seulement grâce au grand nombre d'établissements techniques, mais surtout par le souci constant de former des hommes qui, restant dans le milieu agricole où ils ont été élevés, deviennent de bons praticiens ou des chefs capables d'organiser l'agriculture ;...

...« Pendant le XIX^{ème} siècle l'enseignement primaire fut sans cesse amélioré, notamment sous l'impulsion de N. F. S.

Crundtwig (1783-1892), poète, historien et théologien que certains n'hésitent pas à appeler «LA PLUS GRANDE PERSONNALITE DU DANEMARK MODERNE ».

D'autre part, relevant le contraste entre l'enseignement théorique et l'enseignement pratique, A. Piettre écrit :

« ...Si l'on excepte précisément le fondateur des Frères de la Doctrine, dont l'une des audaces fut d'introduire les arts techniques dans l'éducation populaire, l'enseignement classique demeurera très théorique. Colbert en souffrait et il voulait, tout comme Descartes, l'orienter vers la pratique. C'est pourquoi ne pouvant réformer les méthodes scolaires, il s'efforça de promouvoir une nouvelle sorte d'enseignement ».

Mais que devient l'enseignement chez nous ? Il nous faut ici envisager le problème dans sa totalité pour être en mesure de formuler objectivement nos critiques et préconiser ensuite les solutions efficaces et conformes à nos possibilités nationales.

Dans tout enseignement il y a lieu de distinguer et le système et le programme. Or au Liban, et le système adopté et le programme établi se sont révélés faux parce qu'inadaptés et inadéquats à nos besoins. Ils ne relèvent d'ailleurs d'aucun principe. Ils n'obéissent à aucun ordre. Toujours improvisés, ils dépendent souvent de la volonté intéressée de quelques particuliers, ou s'élaborent suivant les caprices des communautés religieuses qui ont fait de l'enseignement une industrie et un instrument à leur dévotion.

Et d'abord une erreur capitale dans les principes qui gouvernent notre programme. L'enseignement au Liban se confond avec l'éducation ou la formation confessionnelle. C'est dans nos écoles que naissent les querelles partisans animées par un sentiment de fanatisme religieux qui marque d'ores et déjà la discorde entre les citoyens d'une même nation. Dès son jeune âge l'élève est comme initié à l'axiome selon lequel il n'est pas possible qu'un chrétien puisse s'entendre avec un musulman ou qu'un musulman devienne l'ami fidèle d'un chrétien.

De plus nous n'avons pas au Liban un enseignement d'inspiration purement libanaise. L'école chez nous subit forcément une de ces deux tendances : elle est chrétienne et donc occidentale ; elle est musulmane et donc arabe.

Ainsi dans les écoles d'inspiration étrangère, les élèves savent pertinemment que le TONLE SAP est un affluent du Mékong en Indochine, mais ne soupçonnent même pas que le Litani et le Hasbani sont des fleuves Libanais. C'est ce qui m'a porté jadis, quand j'étais Directeur d'ACTION bilingue à intituler un éditorial écrit en français : ECOLE A LIRE, A ECRIRE ET A HAIR.

Dès lors inutile de vouloir réformer l'enseignement si notre programme n'est pas conforme à nos besoins et à notre potentialité. Il devra notamment remplir une double fonction : humaine et économique. Ce programme sera la synthèse qui marquera à la fois la vocation sociale et la fonction économique du citoyen.

Or le facteur humain réside dans l'enseignement, l'éducation et la formation, alors que le facteur économique, comporte ou nécessite un façonnage de l'élément humain au regard de toutes les branches de l'économie Nationale ; c'est là d'ailleurs le but que se propose la Planification du Facteur Humain.

Il y a donc à orienter l'enseignement, l'éducation et la formation des citoyens de manière à régler la production humaine ou culturelle ou technique des écoles conformément à une répartition rationnelle du personnel qualifié entre les différentes sections de l'économie Libanais. Malheureusement jusqu'à ce jour nos professeurs de cythare s'obstinent et pour cause à vouloir toujours mêler la confession à l'enseignement comme si celui-ci ne pouvait ni ne devait avoir sa raison d'être en dehors de la secte. Faut-il leur rappeler que l'Angleterre par exemple ou l'Amérique ou la Norvège ne se sont point écroulés du fait que leur enseignement soit laïque et affranchi de toute influence ou portée confessionnelle ? C'est là d'ailleurs une des raisons qui explique pourquoi nos fonctionnaires qualifiés du Ministère de l'Education ont toujours manqué leur tentative à vouloir élaborer un programme à la fois cohérent et commun à tous nos établissements secondaires. Il s'est toujours trouvé que chaque représentant d'une école ou d'un collège s'est ingénié à prêter à ce programme un caractère confessionnel et c'est à qui réussit à s'assurer une priorité en ce sens.

De plus, nos générations actuelles, influencées par l'esprit du siècle et séduites presque par l'exemple qui leur est donné par certains de nos politiciens, se font une conception très curieuse et à la fois très grave de ce qu'on appelle chez nous UN GRAND HOMME ou UNE PERSONNALITE ; ainsi, les personnes qui se plaisent à répéter : انا ماتي ولد انا رجال انا بفهم ont la ferme conviction qu'il leur suffit d'être des escrocs, des hypocrites,

des menteurs munis d'un vocabulaire de paroles alléchantes, pour se faire vite une situation et poser en homme d'Etat, en politicien à qui tous les honneurs sont dus. Evidemment cette mentalité est due à l'ambiance et au milieu dans lequel nos jeunes ont vécu. Car il y a là plus qu'un comportement, plus qu'une attitude. Ils subissent une tendance à vouloir tout altérer, tout dénaturer, tout falsifier pour tirer le maximum de profit personnel en recourant à tous les moyens possibles y compris la fraude et toutes sortes de manœuvres suspectes ou de basses combines. C'est ce qu'on peut qualifier en langage courant de **وج الصجارة** lequel procédé a détruit notre marché d'agrumes et ruiné notre industrie textile. Les tisserands s'étant appliqués à diminuer les fils de la trame, une telle défaillance devait échapper d'abord aux profanes et notre soie soyeuse dont la qualité est universellement reconnue s'est trouvée ainsi récréée à cause de notre tissage.

Ceci du point de vue éducation civique et humaine. Il nous reste à valoriser le facteur économique au moyen de ce que nous allons appeler le façonnage. Nous aboutissons ici, à la partie pratique du sujet. Il faut que nos programmes soient appropriés aux besoins du pays. On exploitera ainsi les aptitudes de chaque citoyen de manière à l'orienter vers les branches ou matières nécessaires pour le développement technique industriel ou administratif du pays ou à l'y adapter s'il n'est plus à l'école. Grâce à cette méthode expérimentale, l'élève ne sera plus contraint de se «bourrer» le crâne de multiples connaissances inadéquates et étrangères à la carrière qu'il se propose d'embrasser sous prétexte qu'il doit bénéficier d'une culture universelle.

A cette fin, il y a lieu de révolutionner tout notre système scolaire actuel. Aujourd'hui l'enseignement au Liban se trouve réparti comme suit : enseignement primaire, secondaire et supérieur. Et pourquoi cette classification ? Parceque c'est ainsi ailleurs, ailleurs c'est-à-dire en France. Or nous savons que le système scolaire français a depuis longtemps fait faillite et que les régimes qui se succèdent en France sont tellement instables qu'ils n'ont jamais eu suffisamment de longévité pour avoir le temps matériel pour remédier à cette crise de l'enseignement par une réforme qui a été déjà sérieusement envisagée. Devrons-nous attendre la France, pour nous décider à cultiver notre propre jardin ?

Mais il est facile de critiquer et nous nous proposons de construire. Aussi, nous suggérons la répartition des écoles en trois catégories : **LOCALES, REGIONALES, ET NATIONALE.**

L'ECOLE LOCALE aura pour tâche **AVEC LA PARTIE INSTRUC.**
TION QUI EST ESSENTIELLE, de façonner autant que possible le facteur

humain local de manière qu'il réponde aux besoins de la localité. A côté de ceci l'ECOLE LOCALE s'appliquera à développer, les penchants individuels, ou collectifs afin de permettre la valorisation des richesses et ressources naturelles propres à la localité. C'est ainsi que la région de Zahlé par exemple sera spécialisée dans la culture du raisin et comptera un personnel qualifié dans la viticulture. Bikfaya aura ses spécialistes pour la culture de la pêche et de la pomme. Nous aurons à Antellias une sélection initiée pour la culture des agrumes. Saïda développera celle des néfliers et des oranges. Batroun perfectionnera la pêche et Beit-Chébab la fonderie des cloches. Ainsi à force de perfectionnement de génération en génération nous obtiendrons partout dans ces centres, un facteur créateur : chaque métier devenant héréditaire et chaque génération devant compléter celle qui la précède. Mais, me direz-vous, où réside la part prédominante que nous devons consacrer à la culture proprement dite ? Je souligne à cet effet que l'ECOLE LOCALE enseigne la théorie et initie simplement à la technique. Dès son jeune âge l'élève sera surveillé de manière qu'à la fin de la période primaire d'enseignement, l'ECOLE LOCALE procède à une sorte de triage ou d'écrémage qui permettra au candidat doué et bénéficiant des aptitudes nécessaires, de poursuivre ses études secondaires et universitaires à l'ECOLE NATIONALE. Ainsi les possibilités matérielles de l'individu ne seraient plus la condition sine qua non pour lui permettre d'entreprendre de hautes études et l'on ne verra plus un jeune homme doué abandonner ses études pour des raisons matérielles et s'accrocher au premier métier de fortune pour subvenir à ses besoins. Nous aurions ainsi nationalisé l'enseignement selon une méthode adéquate au pays.

L'ECOLE REGIONALE dans le ressort de laquelle on comptera plusieurs localités devra à la fois offrir au candidat un degré supérieur de spécialisation technique et combler les besoins des différentes localités qui ne peuvent avoir leurs spécialistes propres en des branches déterminées. Je m'explique : l'ECOLE LOCALE de Zahlé par exemple formera des viticulteurs mais la localité aura toujours besoin par exemple de quelques menuisiers, de deux ou trois serruriers, d'autant de cordonniers... Ces métiers seront enseignés par l'école régionale de la Békaa qui englobera plusieurs localités y compris celle de Zahlé.

L'ECOLE NATIONALE connaîtra une toute autre portée. C'est là où sera formée la classe dirigeante du pays destinée à détenir les carrières libérales, ou les fonctions officielles administratives et Gouvernementales dans les diverses sphères économiques, politiques ou sociales. Son personnel qualifié sera réparti dans tout le pays sans distinction de régions ou de localités, de villes ou de villages.

للنشر والتوثيق

Quant à l'enseignement supérieur proprement dit, il y a lieu ici de s'arrêter quelques instants pour vous entretenir de nos universités. Nous avons au Liban deux grandes universités étrangères. Nous essayons tant bien que mal de mettre sur pied une troisième. Est-elle vraiment nécessaire cette Université dite Nationale ? Je réponds à la fois par oui et par un non.

Non, si c'est pour faire la concurrence aux deux universités existantes qui certainement, occupent dignement leur place dans le pays et répondent à une nécessité propre au Liban parcequ'elles reflètent respectivement les deux civilisations latine et Anglo-saxone. Pour un pays polyglote, c'est ce qu'il y a de mieux à souhaiter. Nous devons donc laisser ces deux universités poursuivre normalement leur tâche et les chapeauter par une espèce de SUPER-UNIVERSITE qui fera vraiment du Liban un centre de rayonnement universel. Dans cette dernière hypothèse, j'approuve la fondation de l'UNIVERSITE NATIONALE. On l'appellera si vous permettez, l'UNIVERSITE ŒUCUMENIQUE. Car selon M. Fliniaux, professeur de Droit Romain à l'Université de Paris, on donnait aux professeurs de l'Université de BERYTE le titre de MAITRE ŒUCUMENIQUE et notre réputation d'être le pays du rayonnement intellectuel remonte je crois à cette époque. Depuis, le flambeau s'est bien éteint, mais nous continuons malgré tout à nous « gargariser » de ce titre que nous ne méritons plus.

L'UNIVERSITE ŒUCUMENIQUE sera donc une sorte de super-spécialisation et un centre d'attraction intellectuel qui devra intéresser à la fois et les diplômés des deux Universités Française et Américaine de Beyrouth, et ceux qui déjà pratiquent leurs carrières respectives et surtout tous les spécialistes et détenteurs de diplômes du monde entier. Tous viendront perfectionner leur savoir grâce précisément à cet avantage énorme et unique que nous leur offrons et qui se résume comme suit : faire appel aux plus grands professeurs du monde de toutes les nationalités spécialistes dans toutes les sciences théoriques et pratiques, pour venir donner des cours de perfectionnement ou de super-spécialisation à une période déterminée de l'année. Notre UNIVERSITE se proposera ainsi de mettre à la portée de tous les intellectuels, les dernières découvertes de la science par l'intermédiaire de ses illustres interprètes les plus qualifiés pour diffuser le message du savoir de part le monde.

L'on va vite objecter le manque de fonds nécessaires pour la réalisation d'une telle chimère. Or comment se fait-il que pour amener des estiveurs au Liban nous sacrifions volontiers 2 Millions de livres tous les ans, alors qu'avec l'équivalent, nous pourrions rémunérer les plus grandes sommités et leur demander de prendre la parole sur la chaire de notre université œucuménique ?

للنوشيق والأبحاث

Pour être réaliste, et comme pour prévenir votre scepticisme, je vous invite à faire avec moi, ce petit marché :

Deux millions de livres libanaises comme prime de l'estivage, cela fait 20 fois 100.000 livres et 200 fois 10.000 livres. Nous aurons ainsi, pour la période universitaire de l'année, soit 110 jours plus de 200 professeurs qui prendront la parole pour donner en moyenne, et selon un programme rationnellement établi et universellement distribué dans tous les centres intellectuels et universitaires, X cours par saison. Ces professeurs seront expressément choisis parmi les plus illustres savants et philosophes de manière que toutes les sciences soient enseignées par des spécialistes dont la célébrité doit déjà suffire pour marquer l'allure et la haute portée d'une telle Université.

A côté des profits moraux inestimables qui reviendraient au Liban grâce à une telle entreprise, je vous convie à présent à réaliser d'autres avantages non moins essentiels. Et d'abord la création d'un emploi spécial que les libanais sont à même de remplir convenablement. Nous sommes, comme vous le savez, de part notre passé, notre situation géographique, nos rapports intellectuels et économiques avec les civilisations latines, Anglo-saxones et Asiatiques, d'éminents polyglotes. L'UNESCO, lors de sa session au Liban a rencontré en la personne de nos jeunes, des interprètes très habiles qui se sont acquittés parfaitement de leur tâche pour traduire en toutes les langues presque, les discours et déclarations des représentants des pays membres de cet organisme. Ces interprètes auront un rôle capital à remplir pour traduire les cours des professeurs de l'UNIVERSITE GEUCUMENIQUE, pour les communiquer immédiatement et au moyen des casques récepteurs à tous les auditeurs étrangers présents dans la salle. De plus, il y aura à envisager comme de juste l'édition d'une revue où seront publiées les conférences de l'Université en toutes les langues afin de les propager partout dans le monde. Ce sera là à la fois, une entreprise commerciale — imaginez un peu le prix du centimètre de publicité insérée dans cette revue — un moyen de propagande pour nous assurer un tourisme intellectuel hors-classe et enfin une occasion pour redonner à la ville de Beyrouth sa place illustre dans le monde et faire de telle sorte que ce rayonnement Libanais ne soit plus une vaine expression et des débris inanimés d'un temps passé.

Je suis convaincu pour ma part, qu'aucun obstacle sérieux ne pourrait s'opposer à une telle réalisation.

Mais nous n'avons pas encore achevé l'édifice intellectuel de l'Etat. Il nous reste à discipliner la Nation car nous sommes tous des indisciplinés

et nous confondons la liberté avec l'anarchie. Ici, il y a lieu de revenir sur le façonnage nécessaire pour équiper en effectif humain spécialisé et les départements de l'Etat et les fonctions libérales ou autres administrations privées. D'où pour compléter notre système scolaire la nécessité d'une ECOLE DES CADRES chargée de fournir le personnel qualifié pour constituer les cadres de l'Administration, de la Politique, de la Diplomatie, de la Police, de l'Enseignement, de la Sécurité et des divers branches relevant des Arts et Métiers. Cette école, pour la situer dans notre système, suivra l'ECOLE REGIONALE pour la partie technique et l'ECOLE NATIONALE pour la partie théorique et administrative. Là aussi il y aurait à envisager une planification susceptible de conjuguer les capacités des professeurs afin d'en tirer le maximum de profit avec le minimum de frais.

L'ECOLE des CADRES comprendra des cours généraux et des cours spéciaux. Le même cours général peut servir à la fois à toute une série d'individus appartenant à un ou plusieurs secteurs. La partie spécialisation, assurée par des cours spéciaux complétera la formation technique ou administrative du candidat. C'est après seulement que viendra la différenciation ou sélection professionnelle.

Comme il est pratiquement impossible de trouver des professeurs titulaires capables d'enseigner toutes les matières à la fois, et comme d'autre part, il nous faut absolument réduire au minimum les frais que suppose une telle entreprise, il serait indispensable d'établir les programmes d'enseignement des cours généraux et spéciaux de manière que le professeur itinérant puisse, dans le courant de l'année, se déplacer dans toutes les écoles du pays qui enseignent la matière relevant de sa compétence.

Mmes. Melles. MM., vous convenez qu'une telle réalisation, quoique possible, logique et urgente, ne peut nous être fournie par l'intermédiaire de ceux qui, jusqu'à ce jour, disposent des destinées du pays. Le malheur est qu'il est devenu difficile de les contraindre à céder leur place à de plus compétents, à de moins égoïstes. Car ils ont su convaincre le pays de la NECESSITE de leur présence et de leur action. Il ne me reste donc qu'à me tourner vers les cieux et demander à Dieu de bien vouloir user de sa toute puissance pour nous délivrer de tous les détracteurs de la Patrie conscients ou inconscients.

Donnez-nous, Seigneur, sur cette terre où vous êtes adoré en toutes les langues et dans toutes les religions, de connaître notre intérêt à tous, de nous libérer de notre égocentrisme, et de nous engager tous, ensemble pour édifier ce Liban qui vous appartient autant et plus qu'à nous.

DU MÊME AUTEUR

DEJA PARUS :

- 1) La Banque Pilote.
- 2) La Planification des Voies de Communication de la République du Libéria.
- 3) Directives pour la création :
 - a) d'une Monnaie Nationale,
 - b) d'une Banque Nationale,
 - c) d'une Politique Financière,pour la République du Libéria.
- 4) New Amman.
- 5) Société Royale Séoudienne pour les Etudes.
Projet Emir TALAL AL SEOUD



للتنسيق والأبحاث

Documentation & Research